



Stiftung Schweizerisches Notariat
Fondation Notariat Suisse
Fondazione Notariato Svizzero

Rapport d'activité 2022

Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2022, son dix-huitième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies » (dormante actuellement), ainsi que par le Comité consultatif.

Conseil de fondation

En 2022, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 17 mars et 7 septembre 2022 en présentiel et vidéo-conférence). Une décision par voie circulaire a en outre été prise le 18 juillet 2022 concernant l'approbation formelle des comptes annuels 2021 révisés.

Au chapitre formation, l'organisation du 10ème séminaire de la Fondation Notariat Suisse les 25 août 2023 à Zurich et 6 septembre 2023 à Lausanne et au Tessin sur le thème du mandat pour cause d'incapacité, a été au centre des préoccupations. Les sous-groupes de travail se sont fortement investis pour définir un thème intéressant et pour que l'ouvrage du séminaire puisse à nouveau être remis aux participants aux séminaires le jour des manifestations.

La Fondation suit régulièrement l'évolution des projets législatifs fédéraux, en particulier ceux liés à la forme authentique électronique.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société eMescad SA (anciennement SDMS SA). L'activité et le chiffre d'affaires d'eMescad SA sont malheureusement en baisse, en raison principalement de difficultés techniques (renouvellement technologique), mais aussi du fait de l'incapacité à se faire une place en dehors du canton de Vaud.

M^e Philippe Frésard, à Berne, demeure secrétaire du Conseil, la société Fasler Treuhand GmbH, à Aarau, s'occupe de la comptabilité de la Fondation, et la société Buchhaltungsservice Wälti AG, à Zofingue, est l'organe de révision.

La composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse a subi des changements en 2022 : M^{es} Boltshauser (TG), Delafontaine (VD) et Merz (AG) sont arrivés à la fin de leur mandat. M^{es} Regina Wenger (VD) et David Fuhrer (AG) ont nouvellement été élus au Conseil de fondation.

Ce faisant, la composition du Conseil de fondation était la suivante à fin 2022 : Michel Monod (président), Massimo Bionda, Beat Franz, David Fuhrer, Frédéric Hank, Béatrice Masson Giroud, Roland Pfäffli, Denis Piotet, Oliver Reinhardt, José-Miguel Rubido, Franz Stämpfli, Peter Voser et Regina Wenger.

Comité consultatif

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2022.

Commission Formation

La Commission Formation n'a pas tenu de séance plénière. Le groupe de travail Suisse alémanique est toujours composé de Mme la Prof. Ruth Arnet, et de MM. Beat Franz et Heinz Leuthold. En Suisse romande, le groupe de travail est toujours composé de M^{es} Mooser, Rubido et Verrey, avec comme interlocuteur au Tessin M^e Croce.

Les deux sous-groupes de travail en Suisse alémanique et en Suisse romande ont très activement travaillé à l'organisation des deux séminaires 2023 sur le thème du « Mandat pour cause d'inaptitude » pour Lausanne, resp. « *Vorsorgeauftrag* » pour Zurich.

La Fondation tient à remercier très chaleureusement tous les membres des sous-groupes de travail chargés de l'organisation des séminaires et de la publication de l'ouvrage en lien avec les séminaires.

Commission Nouvelles Technologies

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas siégé en 2022.

Berne, le 7 mars 2023

FONDATION NOTARIAT SUISSE

Michel Monod, président



Philippe Frésard, secrétaire

